



## **Règles de conduite**

**2025-2026**

### **Valeurs :**

*Sécurité*  
*Respect*  
*Responsabilité*

### **Fondements :**

**Augmenter les comportements positifs dans notre école.**

**Créer un milieu sécurisant et prévisible pour les élèves.**

**Promouvoir des comportements prosociaux.**

**Prévenir les comportements perturbateurs.**

« Vivre dans un milieu sécuritaire, ordonné, prévisible et positif, tant pour le personnel scolaire que pour les élèves de l'école permet l'enseignement et l'apprentissage. »

## Code de conduite de l'école

À l'école Notre-Dame-de-Grâce, les **comportements attendus** sont définis pour chaque lieu de l'école et sont en lien avec les valeurs de l'école.

<b>Matrice comportementale</b>			
<b>Milieu</b>	<b>Respect</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Sécurité</b>
Corridors	Je parle à voix basse.	Je place mes vêtements sur mon crochet.  Je range mes bottes et mes souliers à l'endroit désigné.  Je range mon sac à dos et ma boîte à lunch à l'endroit désigné.  Je garde mon espace de rangement propre (crochet, tablette).	Je suis calme.  Je me déplace en marchant un derrière l'autre.  Je porte mes souliers attachés.  Je transporte le ballon dans mes mains.
Escaliers	Je parle à voix basse.		Je circule en gardant la droite.  Je me déplace en marchant un derrière l'autre  Je monte ou descends une marche à la fois.
Toilettes	Je préserve l'intimité des autres.  Je parle à voix basse.	Je tire la chasse d'eau.  Je me lave les mains en évitant le gaspillage.  Je garde l'endroit propre.	Je suis calme.
Salle des dîneurs et Locaux des dîneurs du service de garde	Je m'adresse poliment aux adultes ainsi qu'à mes pairs.  Je parle à voix normale.  J'utilise adéquatement mon espace à la table.  Lorsque je mange, j'ai de bonnes manières.	En arrivant, je place mes vêtements sur mon crochet.  Je garde l'endroit propre.  Je range le matériel que j'ai utilisé.  Je m'habille en m'assurant d'avoir tous mes vêtements avant de sortir à l'extérieur.  Je donne ma présence dès que j'arrive.	Je reste assis à ma place jusqu'à la fin du repas ou de la collation.  Je me déplace en marchant.
Gymnase	Je m'adresse poliment aux adultes ainsi qu'à mes pairs.  J'agis correctement.  J'accepte de jouer selon les règles établies.  J'ai un bon esprit sportif.	Je porte mes espadrilles attachées.  Je garde le matériel en bon état.  Dans le vestiaire, je me change rapidement et je respecte les effets personnels des autres.  Je demande la permission pour sortir du gymnase et pour aller dans le dépôt.	J'agis de façon sécuritaire.
Bibliothèque	J'utilise le matériel adéquatement.	Je range les livres aux bons endroits.  Je range les coussins à leur place.	Je me déplace en marchant.  Je m'assois aux endroits appropriés pour lire.
Cour d'école	Je m'adresse poliment aux adultes ainsi qu'à mes pairs.  J'agis correctement.  J'accepte de jouer selon les règles établies.  J'ai un bon esprit sportif.	Je choisis des jeux sans violence.  Je résous mes conflits calmement.  À la cloche, je me dirige rapidement à la porte.  Je range le matériel utilisé.	J'agis de façon sécuritaire.  À la cloche, je me place en rang.  Je demeure dans les limites de la cour.
Salle de classe	Je m'adresse poliment aux adultes ainsi qu'à mes pairs  Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour pour parler.  J'écoute la personne qui parle.  J'utilise le matériel adéquatement.	J'ai une attitude positive.  J'effectue le travail demandé.  Je fais de mon mieux.  J'ai tout le matériel nécessaire.	Je suis calme.  Je me déplace en marchant.

## Protocole d'interventions

Une intervention efficace c'est :

- ❖ Intervenir de façon bienveillante et chaleureuse;
- ❖ Établir un contact visuel avec l'élève;
- ❖ Écouter ce que l'élève a à dire.

<b>Agirs mineurs</b>	<b>Conséquences</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pousser, bousculer, se chamailler ;</li><li>• Utiliser des paroles blessantes, un langage vulgaire, des sacres ou moqueries ;</li><li>• Lancer de la neige, des roches ou un autre objet, sans viser quelqu'un ;</li><li>• Répliquer ou argumenter avec l'adulte ;</li><li>• Retard non justifié le matin, le midi ou ne pas rentrer au son de la cloche à la récréation ;</li><li>• Courir ou crier dans l'école ;</li><li>• Abimer le matériel et l'environnement ;</li><li>• Ne pas respecter le code vestimentaire ;</li><li>• Autres.</li></ul> <p><i>La fréquence des comportements de la catégorie des « agirs mineurs » pourra conduire à des conséquences du niveau d'intervention des « agirs majeurs »</i></p>	<p>EXEMPLES :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Se reprendre et s'excuser ;</li><li>• Écrire une lettre d'excuse ;</li><li>• Remplir une fiche de réflexion ;</li><li>• Effectuer un geste réparateur ;</li><li>• Se faire retirer du jeu pour une courte période (fin de la récréation) ;</li><li>• Avoir un périmètre réduit ;</li><li>• Créer une affiche et la présenter dans les classes ou l'afficher dans l'école ;</li><li>• Autres.</li></ul>

<b>Agirs majeurs</b>	<b>Conséquences</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Refuser d'obtempérer ou de collaborer ;</li><li>• Violence verbale : intimider, menacer, harceler, humilier, dénigrer ;</li><li>• Gestes menaçants ;</li><li>• Être impoli envers l'adulte ;</li><li>• Se sauver de l'école ou de la classe ;</li><li>• Violence physique : frapper, lancer un objet à quelqu'un, cracher sur quelqu'un ;</li><li>• Voler ou faire du vandalisme ;</li><li>• Se battre ou agresser physiquement ;</li><li>• Possession d'un objet dangereux ;</li><li>• Intimidation et taxage ;</li><li>• Autres.</li></ul>	<p>EXEMPLES :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir un périmètre réduit ;</li><li>• Perdre une ou des récréations à l'intérieur ou à l'extérieur ;</li><li>• Remplir une fiche de réflexion ;</li><li>• Écrire une lettre d'excuses ;</li><li>• Effectuer un geste réparateur ;</li><li>• Copier des textes de réflexion et faire un retour avec l'élève sur le sujet ;</li><li>• Avoir une retenue après l'école, à la concertation ou lors d'une journée pédagogique ;</li><li>• Travaux communautaires ;</li><li>• Enseignement par modelage (saynète) ;</li><li>• Être suspendu à l'interne (direction) ;</li><li>• Être suspendu à l'externe (direction) ;</li><li>• Rencontrer les parents ;</li><li>• Autres.</li></ul>

## Citoyen numérique

En tant que citoyen numérique responsable, je m'engage à utiliser les technologies avec discernement et respect en tenant compte de l'impact de son utilisation sur mon bien-être physique et psychologique et sur celui des autres. Je fais preuve de jugement critique face aux informations en ligne et je respecte les autres dans mes interactions numériques.

## Code vestimentaire

Les règles vestimentaires doivent être gérées avec du bon sens commun.

À la base, l'école est un lieu public où les élèves doivent apprendre à respecter les normes sociales établies. Comme parent, vous êtes le guide de votre enfant concernant l'image qu'il doit refléter. Nous comptons sur votre collaboration pour bien l'accompagner dans ses choix.

De ce fait, l'élève adopte donc une tenue vestimentaire descente et adaptée à chaque activité (cours, sport, activités extérieures, etc.).

Voici quelques incontournables:

- Le vêtement du haut comporte des bretelles, cache les sous-vêtements et est d'une longueur raisonnable;
- Le vêtement du bas couvre les sous-vêtements et est d'une longueur raisonnable;
- Le port d'un couvre-chef (casquette, tuque, capuchon) est interdit dans les classes;
- Les vêtements et accessoires à caractère violent, sexiste, grossier, faisant la promotion de consommation illicite ou portant atteinte à un individu ou à un groupe d'individus sont interdits;
- Pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, prévoir des vêtements qui seront portés seulement durant le cours d'éducation physique, soit un t-shirt et une culotte courte (ou un survêtement).

Lorsqu'un intervenant de l'école juge que la tenue d'un élève n'est pas appropriée, des mesures seront prises (explications, rencontre, message aux parents, etc.)

*\*Malgré ces indications, notez que la direction se réserve le droit de donner d'autres balises vestimentaires au besoin.*

## Code alimentaire

Le code alimentaire a pour but de promouvoir les saines habitudes de vie et s'appuie sur le point 6.2<sup>1</sup> de la ***Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*** du CSSRN.

- Pour la collation, nous encourageons les fruits, les légumes, le fromage et les produits laitiers, mais les friandises (ex: barres chocolatées ou bonbons) sont interdites à moins d'une activité spéciale proposée par l'enseignant.
- Par respect pour les personnes ayant des allergies, je ne peux manger ou apporter à l'école des arachides, des noix, du poisson ou des fruits de mer même si ce sont de bons aliments.
- Je fais attention de ne pas apporter des aliments qui peuvent contenir des noix ou des arachides.

---

<sup>1</sup> **6.2 Recommandations relatives aux lunchs et collations**

Suivant les orientations du volet alimentation de la Politique-cadre, les boîtes à lunch et les collations devraient privilégier des aliments de bonne valeur nutritive. Elles devraient contenir une variété d'aliments nutritifs et respecter les normes d'hygiène et être à la base d'une notion de plaisir et de découverte pour les élèves.

Dans la préparation des boîtes à lunch et des collations, il est important de tenir compte des exigences des milieux scolaires relativement aux allergies alimentaires, aux aliments et aux contenants permis.

## Objets personnels

Les règles concernant les objets personnels sont établies dans le but d'éviter des vols, des bris, des mésententes et des conflits en lien avec ces objets puisque l'école n'est pas responsable.

- Je garde mes jouets et objets personnels à la maison (ex : jeux vidéo, cellulaire<sup>2</sup>, etc.), à moins d'obtenir une autorisation écrite de mon enseignant/enseignante ou de mon éducatrice du service de garde. Si l'objet est vu à l'extérieur de la classe, il sera confisqué.

## Heures d'arrivée et de départ de l'école

Les heures d'arrivée indiquent le moment où il y a surveillance dans la cour de l'école. Les parents sont responsables de la surveillance de leurs enfants jusqu'à ces heures.

- Je respecte les heures d'arrivée dans la cour d'école : soit **8 h 00 le matin** et **12 h 42 le midi**.
- À la fin de la journée, je retourne à la maison sans tarder.
- À la fin de la journée, si mes parents viennent me chercher, ils doivent arriver à **14 h 30** pour le préscolaire et à **15 h 30** pour le primaire.

**Si j'arrive en retard, je dois obligatoirement me présenter au secrétariat pour motiver mon retard.**

## Annulation ou le retard du transport scolaire lors d'intempéries

### **Rappel important**

**Les 3 premières journées ou les 6 demi-journées** d'annulation ou de retard du transport scolaire sont des journées pédagogiques flottantes auxquelles ont le droit tous les enseignants. Il n'y a donc pas d'école pour les élèves. Par contre, les services de garde demeurent ouverts.

**Pour les autres journées d'annulation** ou de retard du transport scolaire, les écoles sont ouvertes. Donc, les services éducatifs et complémentaires sont donnés. Les services de garde sont ouverts aux heures habituelles.



<sup>2</sup> Tel que mentionné dans la Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux de l'école « article 459.6 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

## Procédures en cas d'absences

### Les procédures en cas d'absences permettent au personnel de l'école d'assurer la sécurité des élèves

- Si mon absence est prévue :
  - aviser l'école par **Mozaïk portail parents** (sur le site du CSSRN);
  - mes parents informent mon enseignante, selon le mode de communication établi en début d'année;
  - s'il y a lieu, mes parents informent aussi le service de garde.
  
- Si mon absence est imprévue, mes parents doivent:
  - aviser l'école par **Mozaïk portail parents** (sur le site du CSSRN);
  - téléphoner à l'école au **819-762-8161 poste 1004**;
  - envoyer un courriel à : [ndgrace@cssrn.gouv.qc.ca](mailto:ndgrace@cssrn.gouv.qc.ca);
  - s'il y a lieu, mes parents doivent aussi aviser le service de garde, au poste 1404 afin de motiver mon absence.
  
- Si je dîne au service des dîneurs de l'école et que je dois m'absenter durant la période du dîner, j'apporte un billet signé de mes parents qui m'autorise à quitter l'école.
  
- Il est à noter que, pour des absences de plusieurs jours, les enseignantes et enseignants de l'école n'ont pas l'obligation de fournir du travail à l'élève absent.

### ***Fréquentation scolaire - Loi de l'Instruction Publique***

#### ***Art. 14***

Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire suivant celle où il a atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par le ministre, selon la première éventualité.

#### ***Art. 17***

Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire

#### ***Art. 18***

Le directeur de l'école s'assure, selon les modalités établies par la commission scolaire que les élèves fréquentent assidûment l'école.

En cas d'absences répétées et non motivées d'un élève, le directeur de l'école ou la personne qu'il désigne intervient auprès de l'élève et de ses parents en vue d'en venir à une entente avec eux et avec les personnes qui dispensent les services sociaux scolaires sur les mesures les plus appropriées pour remédier à la situation.

Lorsque l'intervention n'a pas permis de remédier à la situation, le directeur de l'école le signale au directeur de la protection de la jeunesse après en avoir avisé par écrit les parents de l'élève.

## **Règles de conduite**

**2025-2026**

### **Contrat d'engagement**

**Élève :** \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des règles de conduite. Je m'engage à assumer mes responsabilités, à demander de l'aide si j'éprouve des difficultés et à collaborer à la recherche de solutions.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_

### **Parents :**

J'ai pris connaissance des règles de conduite auxquelles s'engage mon enfant et c'est dans un esprit de collaboration et d'échange que je supporterai ses efforts.

Signature des parents ou tuteur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Après avoir lu ce document avec tes parents :

1. Complète le contrat d'engagement;
2. Détache-le;
3. Rapporte-le à ton enseignant/te le plus tôt possible.

**Merci de ton implication!**

**L'équipe-école**